

L'opéra-théâtre se transforme en arène oratoire

Quatorze élèves ont participé ce vendredi 13 mai au 6^e concours d'éloquence des lycées de Metz. Une initiative qui a pris de l'ampleur depuis la création de l'épreuve du grand oral au bac mais aussi parce que cette génération a des convictions et veut les transmettre.

Assis au premier rang, sur les fauteuils de l'opéra-théâtre, les quatorze finalistes du 6^e concours d'éloquence des lycées de Metz attendent fébrilement d'être appelés pour monter sur scène. Choisis lors de présélections organisées dans leurs lycées, tous et toutes s'apprentent à lire à haute voix un texte de dix minutes qu'ils ont écrit et connaissent, pour certains, par cœur. Le thème est chaque année le même : les droits de l'enfant et les droits humains. « Ce n'est pas la même chose d'aller à l'oral de français, où vous êtes seul face à un examinateur, que de devoir gérer, comme au grand oral du bac, un discours qui vient de vous », affirme Vanessa Ettorre, professeure de français au lycée Robert-Schuman, un établissement qui participe pour la première fois au concours. « Au début de l'année scolaire, avec une autre collègue, nous avons



Professeurs et élèves sont venus, nombreux, apporter leur soutien. Photo RL/Karim SIARI

monté un atelier d'éloquence donc on s'est logiquement greffé à cette initiative », poursuit-elle.

L'art de prendre la parole en public

Initié il y a six ans par Philippe Bonhomme, ancien président de l'Unicef, ce concours attire chaque année davantage de lycées. Ce vendredi 13 mai, ils sont sept : les lycées Louis-Vincent, Ray-

mond-Mondon, Georges-de-La-Tour, La Communication, Robert-Schuman, Cormontaigne et De-La-Salle. « L'an prochain, le lycée Fabert va revenir et Anne-de-Méjanès veut aussi s'impliquer », se félicite celui qui est intervenu au cours de l'année, auprès de chacun, pour présenter le thème et former les jeunes à la prise de parole en public. « On a beaucoup travaillé sur le contrôle

du corps, la diction et le fait de regarder le public », confirme Sandrine Scherrer, professeure de français au lycée Louis-Vincent. L'enseignante confesse avoir dérogé au règlement en proposant ce concours à sa classe de seconde ! « J'ai senti chez eux une telle appétence pour l'art oratoire que j'ai voulu les valoriser », confie-t-elle, convaincue que « ceux qui participent le font, au départ,

« On a beaucoup travaillé sur le contrôle du corps, la diction et le fait de regarder le public »

Sandrine Scherrer, professeure de français au lycée Louis-Vincent

parce qu'ils ont envie de transmettre une idée. »

Première à monter sur scène. Lauranne, élève de terminale au lycée Robert-Schuman, vient le confirmer en livrant un réquisitoire argumenté sur les abus dans le sport. « Malgré les belles valeurs et le fait que ce soit une école de la vie, il y a des choses à améliorer », affirme cette élève, pour qui l'art oratoire permet de « passer des messages ». Les candidats suivants en font la démonstration.

Si Milo vient défendre le droit à la différence des personnes intersexes, Clara s'élève contre les mariages forcés. Quant à Romain, lui, il réclame un droit égal pour tous au bonheur.